

Bulletin municipal

UNE TAXE NOUVELLE EN 2011... POUR QUOI FAIRE ?

MAIRIE DE SEPTFONDS

Rue de la République

82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

courriel : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux

Lundi à vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h

Samedi : 9h - 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

Permanence Urbanisme

Réception des dossiers :

Lundi et mardi : 9h - 12h et 14h - 16h

MÉDIATHÈQUE

INTERCOMMUNALE

Tél. : 05-63-31-26-36

mediatheque.septfonds@orange.fr

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 16h30 - 19h

Samedi : 10h - 12h

DÉCHÈTERIE

Tél. : 05-63-27-21-13

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3 et 4

Associations : p. 5 et 6

Infos générales : p. 7 et 8

Calendrier :
feuillet supp.

Dans le bulletin de décembre, je vous indiquais que par la plus petite majorité, la Communauté de Communes du Quercy Caussadais avait décidé d'instaurer une taxe d'enlèvement des ordures ménagères et lors de la séance du 28 avril 2011, ce même Conseil Communautaire a, majoritairement, décidé d'en fixer le taux à hauteur de 14,53 %.

Vos élus septfontois se sont vigoureusement opposés à cette proposition, même si elle est, en apparence, neutralisée par une diminution proportionnelle des 4 taxes. Qui en cette période de réforme de la fiscalité locale peut croire à une baisse pérenne de l'imposition locale ? Le constat est sans appel, la colonne supplémentaire sur le rôle de la taxe foncière correspond, pour une famille, à une augmentation de 10 %. Cette décision est injuste car elle touche prioritairement les locataires à bas revenus et de plus elle est inopportune au vu de l'excédent enregistré en 2010 de près de 1 million d'€uros. L'absence de projets d'équipements et d'actions aurait même pu justifier, dans un contexte économique difficile, une baisse, fut-elle légère, des taux d'imposition.

Les doléances seront à adresser à qui de droit, je n'assume aucune responsabilité et je vous le dis, sans polémique.

Le budget 2011 de notre commune traduit, à mi-mandat, une volonté d'amélioration des installations et de développement :

- programme d'économies d'énergie sur les bâtiments publics (salle des fêtes, foyer des aînés, anciennes écoles), poursuite des équipements,
- remise aux normes et réhabilitation du patrimoine communal,
- dotation des associations + 5%,
- augmentation de 50 % des crédits pour entretien-réfection des routes et voies communales,
- politique foncière permettant le développement économique de notre cité complétée par une rigueur dans la gestion quotidienne et un maintien de la masse salariale. Cette politique financière nous permet, en 2011, de faire face à nos lourdes charges d'investissement et de maintenir, sans augmentation, les taux d'imposition.

Nous continuerons à soutenir le travail des associations qui participent à l'animation de notre village. Deux associations « renaissent » : le comité des fêtes et la pétanque. Ce sera un plus pour cet été septfontois que je vous souhaite le plus agréable possible en famille et entre amis !

Bonnes vacances à vous.

Bien dévoués à nos missions.

Bien cordialement,

Jacques Tabarly

Les déportés communistes Septfontois en 1941...

Quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-45), la République Française a décidé d'honorer la mémoire des victimes de la déportation, en particulier des déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis. Depuis l'adoption de la loi du 14 avril 1954, le dernier dimanche d'avril est donc consacré «Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation».

Le nombre des déportés de France dans les camps de concentration ou d'extermination nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale est estimé à plus de 155 000 personnes, dont 80 000 victimes de mesures de répression (principalement des politiques et des résistants) et 75 000 juifs, victimes de mesures de persécution touchant également les Tsiganes. Au total, disparaissent plus de 100 000 déportés partis de France.

Avec la libération des camps puis le retour des premiers survivants, le monde entier mesure l'ampleur de la déportation et de son horreur.

Dimanche 24 avril 2011. Comme tous les ans, nous sommes réunis devant le Monument au Mort de Septfonds pour cette manifestation. Parmi les personnes présentes, une Septfontoise se sent encore plus concernée que les autres par cette journée du Souvenir. Le nom de son grand père est gravé sur la plaque avant du monument : **Aimé Durou**. Sont gravés également, entre autres, les noms de ses deux camarades : **Maurice Gros et Raymond Peyrières**. Tous trois, étaient militants et membres actifs du Parti Communiste Français.

Le fils d'Aimé Durou, Jean, racontait dans le livre « Le PCF dans la Résistance en Tarn et Garonne » :

« Pour nous, la résistance a commencé avec l'arrivée des Espagnols, le dernier dimanche de février 1939. Ils arrivaient en longues colonnes, fatigués, avec des matelas et des couvertures, brutalisés par les gardes-mobile. Avec sa camionnette, mon père en transportait le plus possible. Au camp situé à 6 km de Borredon, il n'y avait encore rien pour eux ; ce n'est qu'ensuite que l'on construisit des baraques, puis un château d'eau et puis que l'on amena l'électricité ... Le nombre des internés a été variable, mais ils ont été jusqu'à 15 ou 16 000 ...

A ce moment là, mon père a eu des contacts avec le Parti Communiste Espagnol pour faire évader des camarades qui étaient dans le camp. Il était difficile, du fait de leur nom, de les retrouver. Quand on les avait repérés, on les faisait sortir pour travailler, et ils ne rentraient pas. Nous les cachions dans les bois aux alentours et je leur portais à manger, sans les voir ; nous leur faisons faire de fausses cartes d'identité, puis ils partaient ...

... C'était dangereux ; c'était là une première résistance... »

Puis se fut la rafle de juin-juillet 1941.

«Nous avons été arrêtés le 23 juin 1941, après perquisition, entre 6 et 9 heures du matin. Ensuite, des voitures nous ont amenés au camp de Judes, où les sombres cellules et un maigre repas nous attendaient. Le soir même, lundi 23 juin, les interrogatoires avec tortures et matraquages commençaient pour ne s'arrêter que le 26, jour de notre transfert à la Maison d'Arrêt de Montauban.

Dénoncé, arrêté, condamné, Aimé Durou sera transféré de Beausoleil (Montauban) à la centrale d'Eysses, puis livré par Vichy aux Allemands. Il connaît Dachau puis est dirigé vers Buchenwald. Raymond Peyrières, lui aussi à Dachau, part pour Auschwitz. Il n'en reviendra pas.

Aimé Durou réussit à survivre, mais transformé en véritable squelette ambulante, il décèdera peu de temps après sa libération.»

Extraits de « Le Parti Communiste Français dans la résistance en Tarn et Garonne », livre publié en 1985.

A la mémoire de :

Aimé DUROU (charcutier) : 15 ans de travaux forcés. Mort au retour de déportation.

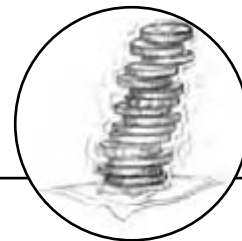
Maurice GROS (cordonnier) : 10 ans de travaux forcés. Mort en déportation.

Raymond PEYRIERES : 5 ans de travaux forcés. Mort en déportation.

Morts pour n'avoir jamais renié leur idéal et pour avoir défendu jusqu'au bout leur engagement politique.



Aimé DUROU



Commission «finances»

LE BUDGET PRIMITIF 2011

Les chiffres du budget	:	3 035 118€
- Fonctionnement	:	2 118 143€
- Investissement	:	916 975€

Dépenses de Fonctionnement :

Les charges à caractère général : stables avec 541 224€ (eau, électricité, énergies, entretiens, frais divers.)

Les charges de personnel : 707 050€ (salaires et cotisations) sont en augmentation de 6,4% : arrêt de contrats aidés et prise en charge par le budget communal de ces emplois ; changements d'indices.

Autres charges : les subventions aux associations : 28 798€, en progression de 5%.

Le PEPS reçoit une subvention de 33 995€, en majeure partie remboursée par la CAF (caisse d'allocations familiales).

41 500€ sont versés au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de Montauban.

Les charges financières (intérêts des emprunts) sont en diminution de 2% : 115 600€.

Recettes de Fonctionnement :

Conséquence de la réforme de la fiscalité présentée par ailleurs, **les impôts et taxes sont stables : 723 386€, compte tenu d'un reversement de 60 779€** au profit du FNGIR, un fonds créé pour abonder les communes défavorisées par la réforme.

La commune n'a pas augmenté les taux des 4 taxes.

Par contre les dotations seront inférieures de 2,7% par rapport à 2010, avec 669 696€.

La rigueur dans la gestion de la section Fonctionnement permet néanmoins de reverser 451 511€ à la section Investissement.

Recettes d'Investissement :

Elles comprennent le remboursement de la TVA : 104 119€, la TLE (taxe locale d'équipement) : 26 494€ et les subventions (Région, Département) : 164 884€.

L'excédent 2010 de 166 131€ et le virement de la section fonctionnement viennent abonder les crédits.

Dépenses d'Investissement :

- Chapelle Notre Dame :	50 000€
- Réseau de voirie :	127 000€
- Eclairage public et télécom :	75 000€
- Réseau assainissement :	80 000€
- Constructions et entretien des bâtiments communaux :	109 127€

Une réserve foncière de 150 000€ peut être dégagée sur ce budget.

Dans le cadre de la réforme, certaines recettes ne sont que des estimations. Des ajustements seront réalisés en cours d'année 2011, en fonction des nouvelles notifications.

IMPOTS LOCAUX

La réforme de la fiscalité directe locale mise en œuvre en 2011 apporte des modifications :

- Pour la commune : calcul des taxes et produits nouveaux.
- Pour les contribuables : modification du «détail de calcul des cotisations» sur les avis de taxe d'habitation et de taxe foncière.

1) La taxe d'habitation perçue par le Département au taux de 8,31% en 2010 est transférée à la Commune de Septfonds pour 5,46% et à la Communauté de communes pour 2,85% en 2011.

Une part des frais de gestion perçus par l'Etat (4,4% de la taxe d'habitation en 2010) est transférée à la Commune et à la Communauté de communes.

Pour ces deux transferts ce sera une opération blanche pour le contribuable*, les taux d'imposition et des frais de gestion sont transférés à l'identique de 2010 à 2011.

2) Taxes foncières :

- Propriétés bâties : le produit perçu par la Région est transféré au Département.

Une partie des frais de gestion perçus par l'Etat (8% de la taxe foncière en 2010) est transférée à la Commune et à la Communauté de communes.

- Propriétés non bâties : les produits perçus par la Région et par le Département sont transférés à la Commune et à la Communauté de communes sous la forme d'une taxe additionnelle.

Là aussi opération blanche pour le contribuable*.

*Sous réserve de l'évolution des taux à la CCQC.
(Communauté de Communes du Quercy Caussadais)

3) La CET (Contribution Economique Territoriale), **ex TP** (Taxe Professionnelle), est composée d'une cotisation foncière (CFE) au taux voté et d'une cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) au taux fixé par l'Etat. En 2011, le montant, pour notre commune, de la CET est de 43 083€. La TP avait rapporté 97 807€ en 2009 et 2010.

4) Vote des 4 taxes :

Le conseil municipal a voté le 28 avril 2011 le maintien des taux d'imposition des 4 taxes, après intégration des différents transferts.

Produit des 4 taxes pour la commune en 2011 :

	Bases**	Taux	Montant
<u>Taxe d'habitation</u>	1 737 000	15,46	268 540€
<u>Taxe foncier bâti</u>	1 250 000	26,14	326 750€
<u>Taxe foncier non bâti</u>	29 200	92,58	27 033€
<u>CFE</u>	132 600	22,34	29 623€
Total :			651 946€

**Les bases : augmentation forfaitaire annuelle de l'Etat + mises à jour par les services fiscaux correspondant à + 2%.

Cette réforme de la fiscalité diminue la part votée par la commune, pour un régime de dotation par l'Etat, le tout complexifié par l'application dès 2011 de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), décidée par la CCQC.



VOIRIE

Comme tous les ans, nous avons défini le programme de travaux à mettre en œuvre sur les voies communales prises en charge.

Le programme retenu a mis l'accent sur les voies situées en agglomération, sans oublier les voies rurales les plus dégradées.

Programme A : Travaux lourds nécessitant des réfections ou renforcements de chaussées suivis d'un revêtement.

Programme B : Travaux d'entretien consistant dans la reprise ou des réfections partielles des revêtements de surface.

Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire.

CHAPELLE NOTRE DAME

L'entreprise MORENO a entrepris les travaux de réfection du mur de la chapelle.

Le site a été mis en sécurité (clôtures), la charpente étayée, on débute les travaux de démolition du mur à refaire.

- triage des pierres à réutiliser et stockage,
- évacuation des déblais.

De nouvelles fondations seront réalisées et le mur reconstruit à l'identique sur des nouvelles bases.

Nous vous tiendrons informés de la suite (sols, rejointoiement, etc.)



ADDITION D'EAU

Les travaux de réalisation de la 3ème tranche vont débuter prochainement (liaison depuis le cimetière jusqu'au château d'eau), soit :

- Rue Dame Blanche,
- VC 6 route de Monteils,
- Rue Nungesser,
- RD 926 et château d'eau.

Pour des raisons techniques, la nouvelle conduite (Ø200 fonte) doit être placée dans l'axe de la voie, ce qui entraînera une interruption de circulation depuis la rue Bellonte jusqu'à la rue Nungesser, puis de la rue Nungesser jusqu'à la RD 926, route de Caussade.

Tout sera fait pour limiter au maximum les contraintes occasionnées aux riverains et usagers. Les accès seront maintenus autant que possible.

Nous vous demandons de faire preuve de compréhension, de civisme et de patience.

MAISON DE RETRAITE

Les travaux de construction d'une unité ALZHEIMER de 14 lits ont débuté. (Terrassement et mise en œuvre des réseaux souterrains.)

Ces travaux seront financés par l'ASEI (propriétaire de la Maison de Retraite).

Le déroulement du chantier entraînera quelques gênes de circulation sur le chemin étroit.

Nous comptons sur la compréhension des riverains et des usagers.

INFORMATION PAYS MIDI-QUERCY

Lancement de l'OPAH

(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays Midi-Quercy)



Une OPAH axée sur la lutte contre l'insalubrité et la précarité énergétique démarre à compter de ce printemps 2011 et pour une durée minimum de 3 ans.

Ce dispositif permettra l'amélioration des conditions de logements des ménages propriétaires les plus modestes mais également la rénovation de logements locatifs, favorisant notamment ainsi la diminution du coût des charges énergétiques de nombreuses familles.

Un animateur technique se tient à votre disposition sur rendez-vous pris directement par les propriétaires auprès du secrétariat des mairies. **Prochaine permanence sur Septfonds : Lundi 27 Juin de 14h à 17h.**

LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME



«Le Pêcheur Septfontois»

Le 20 avril a eu lieu la journée d'initiation à la pêche pour les enfants, sur le Daudou avant « le Moulin d'Alric ».

L'association de pêche a mis à disposition le matériel de pêche nécessaire aux 23 enfants du PEPS (centre aéré) encadrés par leurs animateurs et les « Pêcheurs Septfontois ». Il y a eu également 17 enfants supplémentaires de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.

Le matin, Monsieur Pierre MIRAMONT « entomologiste » a donné des explications sur la vie dans les cours d'eau avant le lâcher de 80 truites « arc en ciel » et l'après-midi la partie de pêche a passionné les enfants.

Les enfants du Centre Aéré ont relâché leurs prises. Ils ont été récompensés par de petits cadeaux offerts par la Fédération Départementale de la Pêche plus un diplôme d'honneur signé par Monsieur MIRAMONT et remis par Monsieur le Maire.

Quant aux autres enfants, ils ont gardé leurs truites. Certains d'entre eux ont montré de réelles qualités de pêcheurs.

Ce fut une journée réussie, aidée par un grand beau temps. A renouveler en 2012.

Le Président, Claude Bason



«La Paillole»

Les **Estivales du Chapeau** auront lieu du 13 au 18 juillet 2011, avec deux journées spéciales à Septfonds, **le mercredi 13 et le jeudi 14 juillet**. Découvrez l'intégralité du programme au dos du calendrier de ce numéro.

«Le Comité des Fêtes»

Il y a quelques mois, nous avons décidé de faire revivre le Comité des Fêtes de Septfonds qui est composé de :

- Présidente : Madame DECLEIR Magali,
 - Vice-président : Monsieur SAVIGNAC Ludovic,
 - Trésorière : Madame SAVIGNAC Sandy,
 - Secrétaire : Madame LEBOURGEOIS Karine,
 - Secrétaire-adjoint : Monsieur PAVANELLO Christophe,
- et de tous ses membres.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour passer un agréable moment lors de **la fête locale**, avec les manèges, qui se déroulera **les 20 et 21 août 2011** avec au programme :

Samedi 20 :

Toute la journée : vide-grenier (sur inscription) au boulodrome.

Soirée : grillades puis bal avec « Décibel » (village) et feu d'artifice au stade municipal.

Dimanche 21 :

Après-midi : concours de pétanque au boulodrome et jeux pour les enfants.

Soirée : repas sur réservation avec le traiteur Mr SEMILLE animé par «Les 2 Enchanteurs».

Les personnes intéressées pour adhérer au Comité des Fêtes peuvent contacter :

. Magali 05 63 67 45 75 ou Sandy 05 63 31 02 09

Quoi de neuf au PEPS (centre aéré) ?

Les créations artistiques sur le thème de Pâques étaient à l'honneur lors des vacances de printemps au PEPS (Pôle Enfance Puylaroque Septfonds). Les enfants ont réalisé divers travaux : fresques, sculptures en bois, peintures, porte-photos, bougeoirs papillons, paniers de Pâques, œufs géants décorés, mosaïques en pâte de verre, peintures sur tee-shirt. Et pour finir, tous les parents ont été invités à une exposition de toutes les œuvres. Nous avons récupéré quelques extraits du journal destiné aux familles, écrit par une animatrice du PEPS, Sandrine Luque, qui a bien voulu nous faire partager son expérience :



« Jeudi 5 mai...

Ça y est c'est le grand jour ! Tout le monde s'affaire autour de l'exposition. Il faut finir les objets créés pendant la semaine, figoler les dessins, fresques et peintures, mettre les détails sur les tee-shirts,... Mais ce n'est pas tout. Nos apprentis artistes passent de l'autre côté de la table pour préparer un buffet sucré digne des invités. Alors entre le verre doseur, la balance et le rouleau à pâtisserie, chacun se trouve bien occupé.

Cet après midi, on monte l'exposition. «Gérard», la sculpture, a pris place dans son socle, les gâteaux cuisent et tout est rassemblé dans la cour pour être prêt au moment du vernissage.

Ça y est, tout est prêt. Les enfants sont impatients et tout le monde se demande s'il y aura beaucoup de familles qui vont répondre présentes à l'invitation.... Et bien oui, non seulement les familles des enfants présents aujourd'hui sont venues, mais on retrouve aussi des enfants présents en début de séjour, accompagnés de leurs proches. Alors vraiment merci à tous d'être venus regarder et déguster cette exposition réalisée par nos petits artistes. »



Bien sûr, pendant le séjour, après avoir développé leurs esprits créatifs, ils ont pu se détendre grâce aux ateliers sportifs : circuit à vélo, parcours de psychomotricité, échasses, chasse aux trésors,

Enfin, quelques sorties pour se cultiver un peu : visite du village préhistorique à Bruniquel, séance de cinéma pour découvrir « Drôle de grenier ».

Et voilà que s'achèvent déjà des vacances bien remplies !

« La ronde de Septfonds »

Comme tous les ans à l'occasion de la fête du village, le **Dimanche 21 Août 2011**, le Club Athlétique Caussadais, en association avec la Mairie de Septfonds, organise une course à pied et une randonnée pédestre.

Cette année, nous aurons un changement de circuit, en effet nous irons vers Alliguières, le Tombeau du Géant et reviendrons vers le village. Plusieurs distances seront proposées :

- 10 kms ou 6 kms pour les coureurs (certificat médical obligatoire).

- 6 kms pour les marcheurs.

Départ de la salle des fêtes.

Il y aura aussi la traditionnelle course pour les enfants dans le village.

Nous espérons que vous viendrez nombreux, enfants, adultes, amis coureurs et néophytes.

Les organisateurs.

Empreinte de majesté paysanne
Elle est belle la campagne occitane.
Dans ce pays, où tout est à croquer,
Roucoulent les pigeonniers.
Des rivières, courant sous les ramures
Emergent les écrevisses des eaux pures.
Viens avec moi ami, compagnon,
Admire les pierres des ponts, des donjons;
Enrubannées des couleurs des vergers,
Elles s'enivrent de l'odeur des blés.
Suis-moi sur les rocailleux contreforts
Te désaltérer du vieux Cahors.
Dans la chénaie, le soir,
Viens humer le diamant noir.
En ce beau pays où tout est saveur,
Ton palais goûtera avec bonheur
Les produits d'amour du fermier
Que sont les confits, fromages et magrets.
Pour terminer ta longue cavale
Tu découvriras le ballon ovale.
Puis réfléchissant sur ce pays,
Tu diras « c'est cela la vraie vie ! »
Je te répondrai « mon ami, c'est le Quercy! »

Etienne Grandmontagne
2^{ème} Prix Nadal Rey 2010, catégorie poésie,
organisé par la Fédération des Aînés Ruraux



Un nouveau compteur pour une gestion



à distance de votre consommation d'eau.

Dans le cadre de la délégation du service public de l'eau potable, Le SIEAMP Syndicat des eaux de MONTPEZAT PUYLAROQUE a choisi de vous donner accès, sans incidence sur votre facture, à un nouveau service :

LA TELEGESTION DES CONSOMMATIONS D'EAU POTABLE

► Un nouveau compteur

Votre nouveau compteur sera équipé d'un module radio. Il permettra le transfert à distance de votre index de consommation lors de la relève des compteurs.

La campagne de renouvellement des compteurs a débuté en début d'année 2011, et elle prendra fin en 2012.



Avant les interventions de nos agents, un courrier est envoyé à chaque usager afin de le prévenir de notre visite

Lorsque les compteurs sont inaccessibles, un avis de passage est déposé dans la boîte aux lettres afin de faciliter la prise d'un rendez-vous.

Nous invitons les résidents des maisons secondaires, quelque soit la commune concernée, à nous contacter dès cette année afin de fixer un rendez-vous.

05 81 31 85 06

► Plus de facture estimative

La consommation réelle sera la base de chacune de vos factures, à compter de 2013, il n'y aura donc plus de facture estimative.

► Une économie de la ressource en eau

La télégestion des consommations permet de mieux gérer le service d'eau potable. Les fuites et les anomalies étant rapidement identifiées il y a moins de gaspillage. Un moyen d'économiser et de préserver la ressource.





INFOS GÉNÉRALES

SERVICE À LA PERSONNE

Besoin d'un coup de main ?
Avoir plus de temps libre ?
L'entretien de la maison et du jardin
demande du temps et de l'énergie !



Offrez vous les services de l'association AVIE.

L'Avie est une structure à but non lucratif, conventionnée par l'Etat « association intermédiaire ».

Elle rend service aux particuliers dans leurs tâches quotidiennes de ménage, repassage, bricolage, jardinage, garde d'enfant (+ 3 ans)...

Pour des prestations ponctuelles ou régulières, adaptées à leur demande.

Notre vocation depuis plus de 10 ans, est de faciliter votre quotidien en mettant à disposition du personnel motivé.

N'hésitez pas et contactez nous :

AVIE 31 : 05 61 35 46 91

AVIE 82 : 05 63 91 90 09

Choisissez l'économie sociale et solidaire.

ALLOCATIONS FAMILIALES

CAF de Tarn et Garonne

Rencontrer une assistante sociale de la CAF :

depuis le 15 mars 2011, vous devez prendre rendez-vous par téléphone pour rencontrer une assistante sociale de la Caisse d'Allocation familiale.



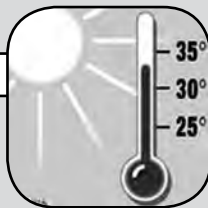
Un seul numéro d'appel : 05 63 21 08 02

Lundi de 8h30 à 12h45

Du mardi au jeudi de 8h30 à 16h30

Vendredi de 8h30 à 15h

Un rendez-vous vous sera fixé
près de chez vous.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FICHE CANICULE

En prévention d'un éventuel déclenchement du plan départemental canicule durant l'été 2011, la Mairie invite les personnes âgées, handicapées, isolées, à se faire connaître. Si vous vous sentez concerné(e), la fiche ci-dessous est à compléter et à retourner au secrétariat de la mairie. Merci.

FICHE A COMPLETER ET A DEPOSER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Plan Départemental de Gestion d'une Canicule (été 2011)

M^{me} :
Prénom :
N° de téléphone :

M^r :
Prénom :
N° de téléphone :

Faits à Septfonds, le

LA PREFECTURE VOUS INFORME



La mise en œuvre d'un téléservice relatif à la déclaration de perte et demande de renouvellement de document.

Dans le cadre des mesures de simplification administrative, un téléservice a été ouvert sur internet sur lequel les particuliers peuvent effectuer les déclarations de perte de certains documents administratifs et remplir une pré-demande de renouvellement de ces titres.

A partir d'un compte administratif personnel créé sur mon.service.public.fr, l'utilisateur :

- se connecte au téléservice « perte et renouvellement de papiers »,
- indique les documents perdus (à l'exception du permis de conduire qui continue à s'effectuer auprès de la gendarmerie),
- répond à un entretien qui permet de vérifier la véracité de sa déclaration.

Au terme de cette procédure, les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de document sont automatiquement générés par le système ainsi qu'une liste personnalisée des pièces à fournir.

L'utilisateur doit imprimer le formulaire, le signer et le remettre à l'administration compétente, accompagné des pièces justificatives.

Actuellement, ce téléservice permet de générer :

- les déclarations de perte des passeports*, CNI, certificats d'immatriculation de véhicule (pour les vols voir la gendarmerie) ;
- les demandes de renouvellement des passeports*, certificats d'immatriculation de véhicule et permis de conduire.

***Rappel** : Les demandes de passeports sont exclusivement reçues par les communes équipées de dispositifs de réception des dossiers de passeports biométriques, à savoir entre autres : Caussade (sur RDV), Saint-Antonin, Nègrepelisse, Montauban ...

Campagne nationale de communication relative au système d'immatriculation des véhicules :

Dans le cadre des démarches de simplification mises en œuvre par les services de l'Etat et afin de renforcer la qualité du service rendu à l'utilisateur, une nouvelle campagne de communication relative au **système d'immatriculation des véhicules (S.I.V.)** est actuellement en cours.

Déclinée dans la presse nationale spécialisée ainsi que sur divers sites Internet, elle vise à inciter les usagers, notamment ceux acquérant un véhicule d'occasion, à **effectuer leurs démarches d'immatriculation auprès des professionnels de l'automobile.**

A ce jour, en Tarn-et-Garonne, **76 professionnels sont agréés** et rendent ainsi à l'utilisateur un service de proximité en assurant **la délivrance des cartes grises, pour les véhicules neufs et d'occasion.**

La liste de ces professionnels est en ligne sur le site www.interieur.gouv.fr.